

## **Ce dimanche 18 mars 2017, les paroissiens de Saint Bernard (Saint Gilles) ont appris que leur paroisse allait être supprimée et leur église vendue**

L'équipe pastorale de Saint-Bernard a appris brutalement au cours de sa réunion du mardi 27 février, par son curé, l'abbé Michel Christiaens, la décision de Mgr Kockerols de dissoudre la paroisse Saint-Bernard, de supprimer sa Fabrique d'église, et de vendre son église (cédée en 1966 par le Carmel dans lequel elle est imbriquée)... au Carmel. Les paroissiens, informés au terme de la messe du dimanche 18 mars, en sont complètement consternés.

D'après l'abbé Christiaens, c'est une « excellente nouvelle pour la présence chrétienne à Bruxelles, à la demande du Carmel qui souhaite se redéployer de façon plus visible et pour cela veut récupérer son église à son usage exclusif ».

La vérité est autre. Mgr Kockerols a envoyé l'abbé Christiaens dans l'UP de Saint-Gilles pour y « faire de l'euthanasie active » (selon les propres termes de ce dernier). Parmi les églises à fermer et les paroisses à supprimer, figurait celles de Saint-Bernard. La mère générale du Carmel a été approchée par le vicariat et des négociations ont bien eu lieu entre eux quant à l'avenir de l'église.

Le carmel, craignant le rachat de l'église (étroitement imbriquée dans ses bâtiments) par un promoteur immobilier ou un acquéreur qui lui ôterait l'affectation culturelle catholique, se sent contraint à racheter l'église (une rétrocession gratuite étant juridiquement interdite). Mais les carmélites, toujours plus âgées et en nombre toujours plus restreint, sont inquiètes devant la charge à assumer, notamment sur le plan financier. Le projet de rachat de l'église par le carmel ne vient donc pas des carmélites qui ne se sentent pas l'énergie pour assumer un tel surcroît de charges.

Contrairement à l'affirmation de l'abbé Christiaens qui parlait d'un usage exclusif pour le Carmel, les carmélites, consternées par le départ de la communauté paroissiale, n'excluent nullement d'avoir des offices en commun avec les paroissiens, et de leur partager occasionnellement l'église (redevue entretemps leur propriété), avec la communauté paroissiale de Saint-Bernard, comme elles le font déjà dans leur chapelle privée, avec une communauté sud-américaine.

Si les religieuses réfléchissent encore, la décision du vicariat est prise depuis longue date : il n'y aura plus de paroisse Saint-Bernard ni d'église paroissiale Saint-Bernard. Cette décision intervient en effet dans le cadre de la politique de Mgr De Kesel et de Mgr Kockerols qui vise à supprimer peu à peu les paroisses et leurs églises locales pour concentrer les activités pastorales dans quelques « églises d'unité », les autres églises périphériques étant peu à peu abandonnées, cédées ou réaffectées.

Nos quartiers perdent ainsi le rayonnement de ces foyers de vie chrétienne (et associative) qu'étaient nos paroisses, aussi modestes soient-elles, et en fermant nos églises paroissiales périphériques, ce sont les « périphéries de l'Eglise » dont nous nous éloignons immanquablement.

Nous invitons donc nos évêques à abandonner cette politique concentrationniste anachronique, à préserver nos paroisses familiales, nos églises paroissiales de proximité et leurs communautés, aussi modestes et humbles soient-elles, et à permettre à la communauté paroissiale de Saint-Bernard de garder son statut, de poursuivre paisiblement son chemin et son apostolat dans son église, dans le rayonnement de la prière contemplative si précieuse de nos sœurs du Carmel, sans exclure pour autant, des collaborations inter-paroissiales plus larges.

**PS : Si des informations erronées apparaissent dans cet article, veuillez le mentionner afin de les corriger.**